

## 6 juin 2020 – Résumé des développements récents concernant la famille S.

Une bonne nouvelle d'abord : nous avons réussi à recueillir le loyer pour les premiers mois d'un nouvel appartement pour la famille S. Et cela sans une grande campagne !

Les perspectives concernant le "hébergement des requérants d'asile chez des particuliers" sont sombres. D'après le service des migrations du canton de Berne, la famille devra quitter son appartement pendant la première semaine de juillet et sera logée dans les containers à Bözingen. L'hébergement privé est soumis à des conditions : il doit s'agir d'un appartement d'au moins trois pièces, loué par un particulier \*à son domicile\* (cf. le formulaire sur la page web).

C'est pourquoi nous cherchons quelqu'un qui possède une maison (idéalement dans le périmètre de l'école Sahligut), avec un appartement libre qui pourrait être loué à la famille (l'association payerait le loyer). Si nous ne trouvons pas une telle personne, nous essayerons de rendre compatible la condition de "domicile" avec une sous-location. **Y a-t-il quelqu'un qui a une possibilité de hébergement ou une bonne idée ?**

Les conseillères municipales Anna Tanner et Ruth Tennenbaum ont écrit au conseil municipal il y a trois semaines: "Nous aimerions savoir ce qui va se passer avec la famille..." Nous n'avons toujours pas reçu de réponse.

Sur le plan juridique, nous sommes toujours en train de trouver un nouveau plan. Un des problèmes c'est que les requérants d'asile déboutés n'ont plus de qualité de partie. Actuellement, nous poursuivons deux pistes: l'art. 8 de la CEDH (protection de la famille, pas d'expulsion dans deux pays différents) et les droits des enfants (art. 2 et 3, <https://www.unicef.ch/fr/lunicef/international/convention-relative-aux-droits-de-lenfant>). Selon des experts, les droits des enfants comme des sujets indépendants, et non seulement des appendices de leurs parents, ne sont presque jamais respectés dans les procédures d'asile.

Nous cherchons également des informations sur comment se déroulerait concrètement la procédure d'obtention de papiers dans le Kazakhstan et en Arménie.

Dans le "centre de retour" à Bözingen c'est le ORS qui a repris la main du ABR. Nous avons parlé avec le responsable du ORS - le travail bénévole est bienvenu, également au dehors du camp. Nous avons écrit au conseil municipal début mai déjà, pour demander un local : pas de réponse. Nous recherchons toujours des bénévoles compétents interculturellement et fiables, pour toutes sortes d'activités avec les habitants des containers.

Consultez les pages web sur [www.alle-menschen.ch](http://www.alle-menschen.ch) et <https://stayherech.herokuapp.com/fr> et invitez vos connaissances à signer la lettre ouverte:

[www.alle-menschen.ch/eine-bieler-familie/offener-brief/](http://www.alle-menschen.ch/eine-bieler-familie/offener-brief/)

<https://stayherech.herokuapp.com/fr/lettre>

Les nouveaux membres sont bienvenus ! La cotisation est de CHF 50. Inscription :

[info@alle-menschen.ch](mailto:info@alle-menschen.ch)

Flyer : [https://www.alle-menschen.ch/wp-content/uploads/2020/04/20200418\\_Flyer-Verein-1.jpg](https://www.alle-menschen.ch/wp-content/uploads/2020/04/20200418_Flyer-Verein-1.jpg)

Donations : <https://www.alle-menschen.ch/wp-content/uploads/2020/04/Spendenaufruf.pdf>